

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

*Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que ce sujet est remis, assurez vous qu'il est complet.*

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant sur le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Les nouvelles formes d'organisation du travail favorisent-elles la croissance économique ?

DOCUMENT 1

La relève de génération dans le salariat, la montée du niveau d'éducation, celle des valeurs d'autonomie, le décalage croissant entre l'univers de l'usine et les mondes de la consommation ont rendu de plus en plus difficiles les formes d'organisation du travail déployées dans les usines des « trente glorieuses ».(...)

Dans les années 1980, face aux succès japonais, le « taylorisme » a été désigné comme la source de tous les maux. De fait, il est progressivement apparu que de nombreuses formes d'organisation nées de la production de masse, en particulier le cloisonnement de plus en plus étanche entre les grandes fonctions verticales des firmes, devenaient contre-productives dans les nouveaux contextes concurrentiels, axés non seulement sur la réduction des coûts, mais de plus en plus, sur des critères de performance hors coûts tels que la qualité, les délais, le niveau de service.

Source : Pierre VELTZ, *Le Nouveau Monde Industriel*, Gallimard, 2000.

DOCUMENT 2

Proportion de salariés qui déclarent que leur rythme de travail leur est imposé par*
(en France, en %)

	1984	1991	1998
Le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce	2,6	4,3	5,9
La cadence automatique d'une machine	4,4	6,3	7,0
D'autres contraintes techniques	6,7	11,4	15,9
La dépendance vis-à-vis des collègues	11,2	23,2	26,7
Un contrôle hiérarchique permanent	17,4	22,9	29,1
Des normes ou des délais à respecter en une heure au plus	5,2	16,2	23,2
Des normes ou des délais à respecter en une journée au plus**	18,5	37,8	42,9
Une demande extérieure exigeant une réponse immédiate	28,3	45,8	54,0

Source : Enquêtes conditions de travail, DARES, 2000.

* Plusieurs réponses possibles

** Y compris des normes ou délais en une heure au plus

DOCUMENT 3

Les exigences des clients et des actionnaires, qui pénètrent au cœur des bureaux et ateliers, rythment de plus en plus le travail des salariés. Résultat : manque de temps, stress, impression de surcharge mentale et physique croissante. Mais la chasse aux temps morts n'est pas terminée. La réduction du temps de travail se traduit dans bien des cas par une modulation, donc une intensification du travail pendant les périodes de pleine activité : sous le couperet de la concurrence, les salariés n'ont souvent pas le choix (...)

Les pratiques managériales développent l'individualisme chez les salariés, tout en les contraignant à coopérer dans l'atteinte des objectifs fixés ; le maintien de l'emploi est à ce prix.

Ces effets pervers n'ont-ils pas, à terme, un impact défavorable sur la qualité et la productivité ?

Peut-être, mais il semble difficile de nier que les entreprises françaises ont fait de grands progrès en matière de variété de produits et services et de réduction des délais.

Source : Thomas COUTROT, *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, 2002.

DOCUMENT 4

Motifs de recours et alternatives au travail intérimaire (en France).

Pour quelles raisons faites-vous appel au travail intérimaire ?	
Fourniture d'employés pour emplois réguliers	15 %
dont : - pour les recruter	11 %
- car ils reviennent moins chers	1 %
- autres raisons	3 %
Fourniture de qualification professionnelle spécialisée	4%
Pouvoir absorber les fluctuations :	81 %
dont : - remplacement	27 %
- fluctuations saisonnières	23 %
- pics d'activité inattendus	21 %
- cycle économique	10 %
Quelles alternatives auriez-vous choisies si vous n'aviez pas pu trouver ou pas été autorisés à embaucher des intérimaires ?	
Solution de flexibilité interne sans embauche (ex : heures supplémentaires)	38 %
Solution de flexibilité externe (ex : sous-traitance)	31 %
Ne ferait pas le travail	17 %
Embauche de travailleurs permanents	14 %

Source : CIETT, *Enquête auprès de 500 entreprises utilisatrices de l'intérim*, mai 2000.

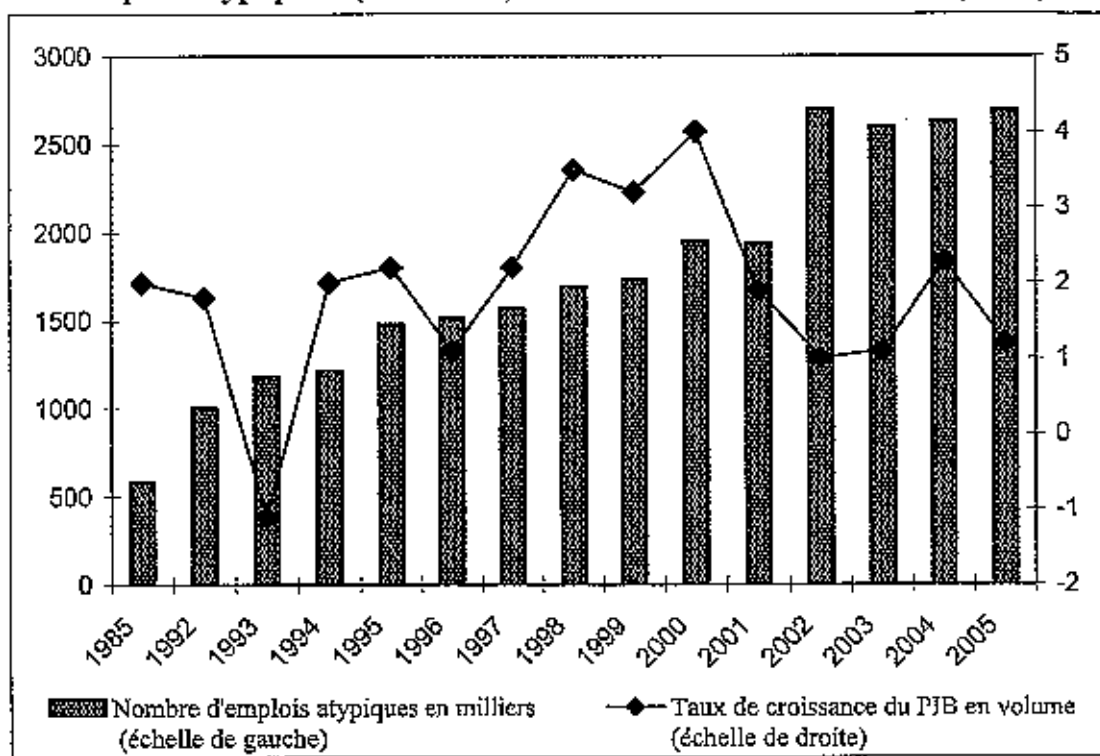
DOCUMENT 5

Malgré les inflexions apportés au modèle de base et les tentatives d'humanisation du taylorisme résultant des approches ergonomiques de l'organisation, la contestation du standard taylorien-fordien dans les années 70 a incité les employeurs à s'inspirer, à titre expérimental souvent, de l'exemple des entreprises suédoises ; les équipes semi-autonomes avaient permis à ces dernières de réduire le taux de rotation des ouvriers de production : les entreprises françaises attendaient de ces nouvelles formes d'organisation du travail une réponse aux aspirations des salariés à une amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Dans les années 80, la performance économique a cessé de reposer principalement sur la réduction des coûts et les économies d'échelle : il fallait produire des biens dont le cycle de vie était plus court, satisfaire les exigences croissantes des marchés en termes de délais et de qualité. Le regard s'est alors porté sur les entreprises japonaises, certaines d'entre elles, comme Toyota, ayant formalisé leurs pratiques autour de quelques concepts clés (qualité totale, juste-à-temps, etc.) que les entreprises occidentales ont cherché à implanter dans leur organisation.

Pascal CHARPENTIER, « L'influence des « modèles » d'organisation », *Cahiers français*, n°304, septembre 2001.

DOCUMENT 6

Emplois atypiques* (en milliers) et croissance du PIB en France (en %)



Source : INSEE, Enquêtes emploi.

* Emplois atypiques = Intérim + Contrats à Durée Déterminée + Contrats aidés et stages

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à des connaissances personnelles*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I – TRAVAIL PREPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) *Faites une phrase donnant une signification à la valeur entourée. (document 1) (1 point)*
- 2) *Quel rôle le diplôme peut-il jouer dans l'accès à l'emploi ? (document 1) (1 point)*
- 3) *Expliquez pourquoi l'accès d'un plus grand nombre de jeunes à l'enseignement secondaire et supérieur peut être bénéfique à l'ensemble de la collectivité. (document 2) (2 points)*
- 4) *Expliquez, à l'aide d'exemples de votre choix, le passage du texte souligné. (document 2) (1 point)*
- 5) *Comparez, en 2003, la probabilité d'accès à la catégorie Cadres et Professions Intermédiaires pour les titulaires d'un bac pour les deux générations étudiées (document 3) (1 point)*
- 6) *Comment peut-on expliquer l'écart constaté entre les deux courbes ces vingt dernières années ? (documents 2 et 3) (2 points)*
- 7) *Peut-on dire que l'accès à l'enseignement supérieur s'est démocratisé en France depuis les années 80 ? (document 4) (2 points)*

II – QUESTION DE SYNTHESE (sur 10 points)

Après avoir mis en évidence les conséquences attendues de l'accès d'un plus grand nombre de jeunes à l'enseignement secondaire et supérieur, vous en montrerez les limites.

DOCUMENT 1

Le premier emploi des jeunes ayant quitté le système éducatif en 2001, en France.

Statut à l'embauche	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée	Intérim	Total
<i>Niveau de sortie du système éducatif</i>	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Non qualifié	31	48	21	100
CAP ou BEP non diplômé, 2 ^{de} ou 1 ^{er}	29	40	31	100
CAP ou BEP	35	46	19	100
Bac, non diplômé	29	41	30	100
Bac professionnel ou technologique	31	49	20	100
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	32	46	22	100
Bac + 2	32	47	21	100
Bac + 3 ou + 4	51	42	7	100
Bac + 5 ou grandes écoles	(57)	36	7	100
Ensemble	36	45	19	100

Source : Enquête « Génération 2001 », Céreq, 2004.

Champ : jeunes sortis du système éducatif en 2001 et ayant occupé au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active.

DOCUMENT 2 :

La question, au niveau de la société, est de savoir si investir dans l'éducation est « socialement rentable », c'est-à-dire si cela produit, pour la collectivité dans son ensemble, des « bénéfices sociaux » tels que la croissance, une meilleure intégration sociale, un civisme renforcé, un bien-être accru...(...)

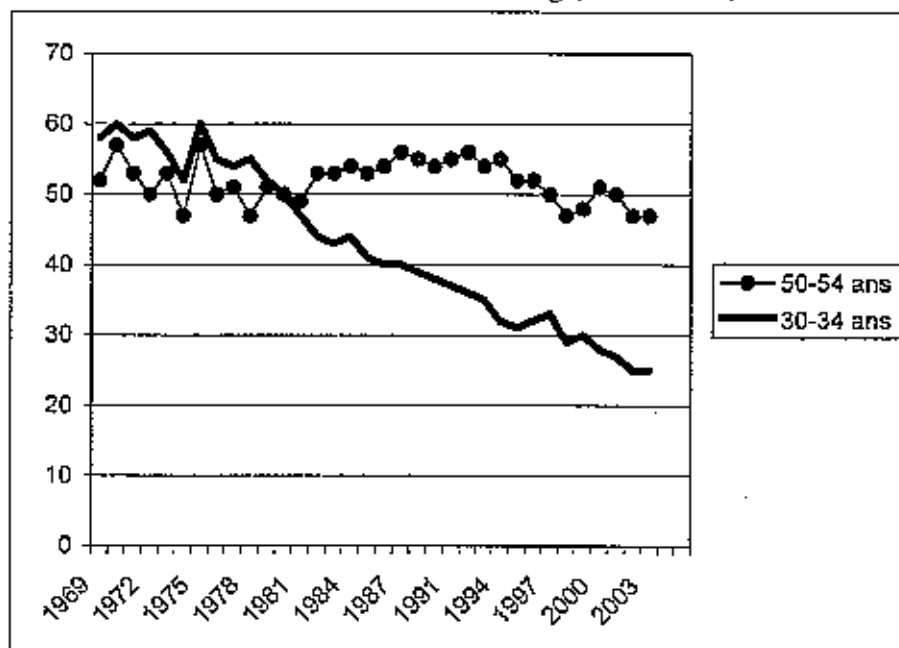
Il est donc légitime de s'interroger sur l'efficacité (économique) de la poursuite d'une politique d'expansion des scolarités. Celle-ci a pu être efficace un temps et ne plus l'être forcément aujourd'hui, dès lors qu'un certain seuil a été franchi. Surtout, au-delà de la « quantité » d'éducation (c'est-à-dire, dans les modèles économiques, le nombre d'années d'étude), la « qualité » importe incontestablement. (...)

Les pouvoirs publics mettent en avant, d'ici 2010, de très gros besoins pour des emplois de service aux personnes (assistantes maternelles, personnes âgées) ou d'agents d'entretien, soit des emplois considérés comme peu qualifiés (si l'on tient compte des diplômes de ceux qui les exercent). Quantitativement donc, les emplois appelés à se développer le plus ne sont pas forcément des emplois très exigeants en diplômes, mais plutôt en compétences professionnelles, notamment sociales et relationnelles, qui ne sont guère proportionnelles à la durée des études.

Source : M. DURU-BELLAT, *L'inflation scolaire*, Seuil, 2006.

DOCUMENT 3 :

Probabilité d'accès à la catégorie cadres et professions intermédiaires pour les titulaires d'un baccalauréat dans deux classes d'âge, en France, entre 1965 et 2005.

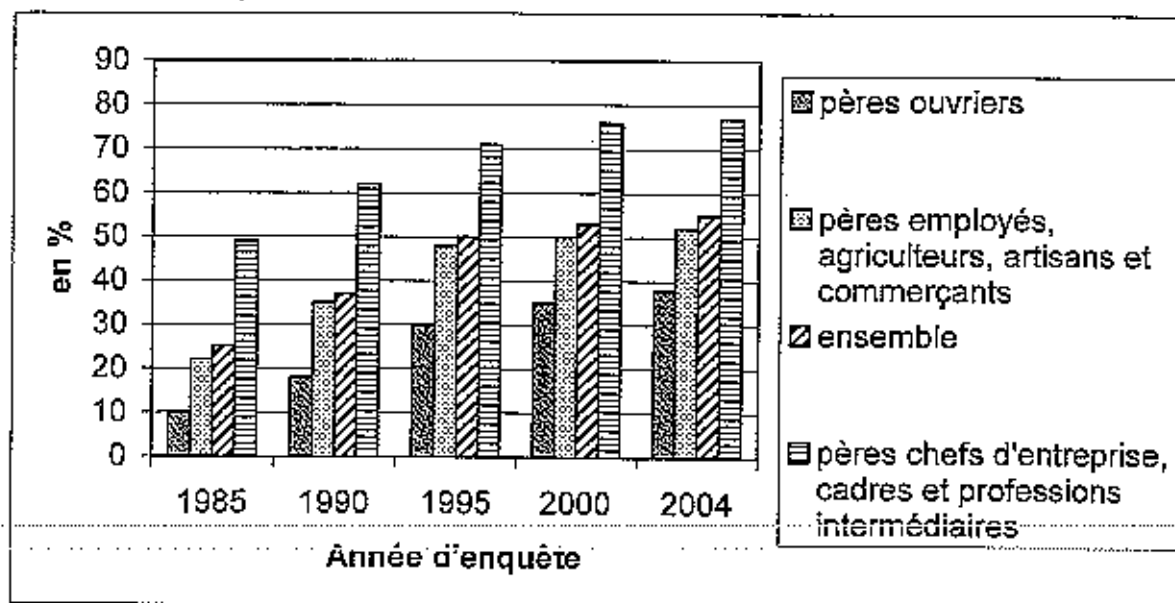


Source : d'après *Sciences Humaines*, Hors série n°4, sept-oct 2006.

Lecture : En 1969, en France, 58 % des titulaires d'un baccalauréat âgés de 30 à 34 ans occupaient un poste de cadres ou de professions intermédiaires.

DOCUMENT 4 :

Taux d'accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale en France, entre 1985 et 2004.



Source : INSEE, *enquêtes emploi*, 1985 à 2004.